

## Derniers jours pour vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est déjà fait



Derniers jours pour vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est déjà fait

Pour voter à l'élection présidentielle, en avril, il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site du service public **CLIC ICI** :

Il suffit alors de remplir un formulaire avec les renseignements suivants : nom de votre commune, vos nom et prénoms, votre sexe et votre date de naissance. Puis il vous faut cliquer sur l'onglet violet "Vérifier vos informations électorales". Vous obtiendrez, si vous êtes bien inscrit, votre numéro national d'électeur à fournir pour donner ou recevoir une procuration, l'adresse et numéro de votre bureau de vote.

En cas d'erreur il vous faudra contacter la mairie de la commune concernée pour vérifier votre inscription sur les listes électorales et, le cas échéant, effectuer un changement de commune de vote.

Les inscriptions en ligne sont closes ce mercredi, si vous adressez un courrier il faut que celui-ci parvienne vendredi au plus tard.